

# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST LAGER BRESSAC

Séance du : 09.12.2024

Date de la convocation 03.12.24

Date d'affichage 10.12.2024

Objet de la Délibération **SDE Projet renforcement réseau électrique**

*L'an deux mil vingt-quatre et le neuf décembre* A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de A. BERNARD  
**Présents :** ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / PELLEGRIN R. / BARDINE L. / RIOU J. / CHEVAT L.  
**Excusés :** GRANDJEAN L. / TEILHAS-BALME V. / BAUDRAND M.

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	13	10

M. le Maire expose au conseil municipal que suite à des problèmes sur le réseau électrique vieillissant aux quartiers La Plaine et la Gare, le Syndicat Départemental d'Energie est contraint d'envisager des travaux : changement du transformateur, changement des câbles et remplacement de plusieurs poteaux.

Le maire a souhaité que le syndicat envisage un enfouissement des lignes à cette occasion, le coût de l'opération à la charge de la commune serait d'environ :

- 48 600 € pour l'enfouissement des câbles électriques
- 18 300 € pour la fibre optique
- Soit un total de 67 000 €

Le coût global de l'opération devrait atteindre 280 000 €, la partie restante serait à la charge du syndicat.

M. le maire rappelle que ces travaux s'envisagent comme un investissement à long terme : fiabilité, durabilité, esthétique.

Cette dépense serait plutôt à prévoir sur le BP 2026, Etude / Attribution du marché.

**Entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, les élus présents approuvent ce projet.**

Ainsi fait les jours, mois et an ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Alain BERNARD  
Maire de SAINT LAGER BRESSAC

